



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



BUREAU DIRECTEUR

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION Du Samedi 06 Avril 2019

Présidence : **Monsieur Jean-Claude COUAILLES**

Présents : Membres indépendants :

Madame Huguette UHLMANN

Messieurs Francis ANDREU - Christophe BOURDIN - Michel CHARRANÇON - Jean- Marc SENTEIN

Présidents de districts :

Messieurs Arnaud DELPAL – Serge MARTIN - Jean Claude PRINTANT

Participent : **Messieurs Olivier DAURIOS - Damien LEDENTU**

Excusés : **Messieurs Christophe GENIEZ – Robert GADEA**

Ouverture de la Séance à 10h00

Monsieur Jean-Claude COUAILLES souhaite la bienvenue aux membres et les remercie de leur présence.
Un dossier est remis à chaque participant.

C.R.T

Situation Générale du CRT :

Monsieur COUAILLES présente une synthèse des comptes du CRT et informe le Bureau de la tenue d'une assemblée générale du Centre qui aura, entre autres, comme sujet à l'ordre du jour la modification des statuts de l'association dans le but de créer une filiale de la Ligue.

Afin que la transition se fasse dans les meilleures conditions, les membres du Bureau vont se rapprocher du commissaire aux comptes du CRT afin d'échanger avec lui sur ce dossier et lui exposer en détail les raisons qui motivent ce changement statutaire.

Date Assemblée Générale du CRT : Jeudi 25 avril 2019 à 10h00.

RESSOURCES HUMAINES

Mouvements du Personnel :

Monsieur COUAILLES donne la parole à Monsieur Damien LEDENTU qui aborde plusieurs points concernant le personnel de la Ligue et son fonctionnement :

- Congé maternité de Madame Amandine VOLLE : Madame VOLLE sera remplacée à compter du 1^{er} mai prochain par Mademoiselle Delphine GADÉA qui sera embauchée en contrat CDD de remplacement pour une durée de 6 mois.
- Sylvain FIORENTINO : Monsieur FIORENTINO se verra proposer un contrat de travail en CDI en qualité d'adjoint technique à compter du 1^{er} mai 2019.
- Fabien BARBIER : Monsieur BARBIER occupe actuellement un contrat service civique.
Monsieur LEDENTU rappelle aux membres du Bureau que la Ligue est en infraction en ce qui concerne l'emploi de travailleurs handicapés en son sein et paie à ce titre une amende conséquente.
Une réflexion a donc été menée sur ce sujet ; il s'avère que Monsieur BARBIER, au-delà de ses compétences reconnus par tous et du travail très satisfaisant qu'il fournit, est reconnu en tant que travailleur handicapé, et c'est la raison pour laquelle il lui a été proposé d'intégrer la Ligue en contrat CDI à compter du 1^{er} juillet 2019.
La fiche de poste de Monsieur BARBIER doit être finalisée dans les prochains jours.

Après échanges, il est acté que Monsieur BARBIER sera embauché en contrat CDI avec une période d'essai.

En outre, la Ligue se doit, pour respecter le cadre légal, d'embaucher une deuxième personne reconnue travailleur handicapé ; à ce titre, une réflexion a lieu afin de savoir sous quelles conditions il serait possible de satisfaire à la législation sans toutefois que cela ne vienne trop pénaliser financièrement la Ligue.

A ce sujet, Madame Huguette UHLMANN informe le Bureau qu'il serait judicieux de se rapprocher de société d'intérim spécialisée dans l'emploi des travailleurs handicapés de manière à pouvoir embaucher des vacataires ayant cette reconnaissance.

- Service des licences : afin de répondre aux besoins périodiques liés au service des licences, trois postes de vacataires vont être créés ; à ce jour, deux candidatures ont été retenues et l'emploi d'une personne reconnue travailleur handicapé va être étudié pour le troisième poste.

- Emploi de Monsieur Alain MERCHADIER : Monsieur MERCHADIER est actuellement salarié par un groupement d'employeur.
Il est proposé de modifier son contrat pour lui proposer une embauche par la Ligue pour un contrat d'une durée de 3 ans.

Après discussions, la Ligue va se rapprocher du cabinet IN EXTENSO (cabinet comptable en charge de la partie sociale de la Ligue) afin d'étudier ce dossier.

- Pôle Espoirs : afin de respecter le cahier des charges de la DTN, le Pôle a obligation d'avoir, à compter de septembre 2019, dans son équipe technique un entraîneur spécifique gardien de but.
Une étude va être réalisée pour répondre à cette demande.

CET / PERCO :

Monsieur COUAILLES informe le Bureau que suite à la dernière réunion des délégués du personnel, il a été question de proposer la création d'un plan d'épargne pour la retraite collectif (Perco) qui est un dispositif d'entreprise qui permet aux salariés de se constituer une épargne avec l'aide de leur employeur.

Après avoir rappelé le fonctionnement de ce dispositif, plusieurs membres du bureau s'interrogent sur sa mise en place qui, au regard de la situation actuelle de la Ligue, demandent certainement un temps de réflexion, l'idée étant avant tout d'assoir le fonctionnement actuel avant éventuellement d'être en mesure de proposer la création du PERCO, la crainte résidant dans le fait de monétiser des heures épargnées.

Monsieur Christophe BOURDIN, pour sa part, reste opposé à la monétisation mais en revanche, voit d'un bon œil, dans l'intérêt des salariés, la création d'un PERCO qui permet au moment de la retraite d'avoir un capital disponible permettant d'augmenter le montant de la retraite.

A l'issue des discussions, il est acté le fait d'inviter lors du prochain bureau le conseiller bancaire qui a présenté ce dossier afin d'avoir tous les éclairages concernant le PERCO et ses modalités de mise en place.

Formations CEGID :

Le Président de la Ligue informe le bureau de la mise en place de formations sur le logiciel de comptabilité CEGID et précise que celle-ci a été ouverte aux salariés des Districts.

EVENEMENTIEL

Manifestations :

Monsieur COUAILLES présente un échéancier des manifestations pour les deux mois à venir (Voir ANNEXE 1)

Monsieur Jean-Marc SENTEIN informe le Bureau qu'il représentera la Ligue pour la Coupe des Régions UEFA qui doit se dérouler à Colomiers.

Appel à Candidatures pour l'organisation de la Finale Séniors Coupe d'Occitanie :

Un appel à candidature doit être lancé concernant l'organisation de la finale.

A ce sujet, Monsieur ANDREU souhaite que, pour la saison prochaine, l'équité du nombre d'équipes par secteur et voulue par les règlements soit respectée, ce qui n'a pas été le cas cette année.

Le Bureau prend note de cette demande.

Le Président rappelle que Madame UHLMANN avec l'aide de Monsieur GADEA et des services juridiques préparent le règlement des compétitions. Le déséquilibre constaté ne se reproduira pas.

FINANCES

Clubs débiteurs :

Monsieur COUAILLES remet aux membres présents un tableau synthétique récapitulant les sommes que les clubs doivent à ce jour à la Ligue.

Devant les sommes importantes, Monsieur ANDREU souhaite que des courriers de relance soient rapidement envoyés aux clubs.

Par ailleurs, il rappelle au Bureau que pour la saison prochaine, le fonctionnement diffèrera avec la mise en place d'un système de mensualisation pour les clubs, ce qui leur permettra tout comme à la Ligue, un suivi maîtrisé de leurs finances.

Il est acté qu'un courrier de relance avec AR (par mail) soit transmis aux clubs ayant un compte débiteur supérieur à 1000€, sous peine, en cas de non-paiement d'être convoqué par la Ligue pour justifier du non règlement de leur dette.

Monsieur Francis ANDREU aborde :

- le dossier des cars podiums qui, au regard des comptes, présente un budget de fonctionnement conséquent. A ce titre, il souhaite proposer la mise en place d'une somme forfaitaire pour les clubs qui souhaiteraient la présence de cet outil sur leurs manifestations. Après discussions, les membres du bureau souhaitent approfondir la question avant de se positionner.
- La commission des Tournois et s'étonne de demandes de remboursement pour des déplacements afin d'assister aux tirages au sort. Les membres du Bureau souhaitent une règlementation stricte.
- La commission des Terrains car une harmonisation doit être étudiée, des propositions seront faites dans le prévisionnel.

Montants des Formations :

Monsieur COUAILLES remet aux membres du bureau un tableau récapitulant les coûts des différentes formations proposées au sein de la Ligue, précisant que la FFF envisage prochainement d'augmenter ses tarifs.

Il ajoute par ailleurs qu'à l'heure actuelle, il s'agit là de recommandations de la part de la FFF mais qui pourraient rapidement devenir obligatoires.

Le Bureau prend acte de ces données.

LIGUES & DISTRICTS

Crédit du 1^{er} et 2^{ème} acompte des contrats d'objectifs au 15/04/2019 :

Monsieur COUAILLES rappelle que les deux premiers acomptes relatifs aux sommes des Contrats d'Objectifs seront prochainement portés au crédit des comptes des Districts, dans le respect des engagements pris.

Réunions avec les clubs (réunion ligue / districts) :

Monsieur COUAILLES présente aux membres du Bureau un document synthétisant les questions posées par les clubs lors des réunions LIGUE/CLUBS, et leur récurrence ; il ajoute en outre qu'une réunion avec l'ensemble du personnel aura bientôt lieu afin de réfléchir aux moyens à mettre en place dans l'avenir au regard des thèmes abordés.

DOSSIERS JURIDIQUES

Assignation en Intervention forcée de la LFO (incident sur rencontre du 08 /03 /2015) :

Monsieur COUAILLES évoque l'assignation devant le tribunal de grande instance de Nîmes faite par un licencié de la Ligue, demandant une compensation financière suite à un préjudice subi.
Le Bureau prend note de l'information et reste en attente des décisions qui seront prises.

Dossiers Arsenal Croix d'Argent :

Monsieur COUAILLES remet également pour information un document relatif aux litiges qui existent entre la Ligue et le club d'Arsenal Croix d'Argent.

DOSSIERS REGLEMENTAIRES

Entente avec un club d'une autre ligue :

Monsieur COUAILLES évoque le courrier du club du HOUGA (District du Gers) qui présente deux requêtes :

- Requête N°1 : possibilité de créer une entente de jeunes avec un club de la région Nouvelle-Aquitaine pour satisfaire aux obligations des équipes de jeunes.
- Requête N°2 : possibilité de faire évoluer son équipe 1 Senior dans un championnat du District des Landes (région Nouvelle-Aquitaine).

A l'issue d'échanges, les membres du Bureau émettent un avis favorable quant à la requête N°1 mais s'oppose à la seconde requête.

Dossiers médicaux Arbitres :

Suite à un courrier de la FFF demandant la mise en place (à compter de 2019/2020) pour les arbitres d'un échocardiogramme lors de leur première prise de licence, Monsieur COUAILLES donne la parole à Monsieur Michel CHARRANÇON - en sa qualité de cardiologue et de médecin fédéral - qui ne s'oppose pas, sur le principe, à ce que les arbitres effectuent, au moins une fois, un ECG de contrôle.

QUESTIONS DIVERSES

- Commission de discipline : Monsieur COUAILLES porte à la connaissance du Bureau une demande de la commission de discipline qui précise, qu'au regard du nombre de dossiers en instruction, il ne sera pas possible matériellement à la commission de tous les finaliser sans la présence d'instructeurs supplémentaires.
Par conséquent et pour répondre à ce surcroît d'activité, il propose la nomination de deux nouveaux instructeurs qui sont Messieurs Didier TROGANT et Nicolas VILLARS, et informe le Bureau qu'un troisième instructeur devrait venir s'ajouter à la liste.

Le Bureau émet un avis favorable à la nomination des personnes sus mentionnées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

Le Président

Jean-Claude COUAILLES



La Secrétaire Générale

Huguette UHLMANN





EVENEMENTS de la LIGUE de FOOTBALL d'OCCITANIE

Mois d'AVRIL

Date	Evènement	Lieu
dimanche 7 avril 2019	TFC / MHSC - 1/2 finale Coupe Gambardella	Toulouse
jeudi 11 avril 2019	15h : Conférence de Presse Musée des Bleues	Rodez
dimanche 14 avril 2019	Ligue 1 : MHSC / TFC	Montpellier
vendredi 19 avril 2019	Inauguration du Terrain de Beach Soccer	Montpellier
du 23 au 26 avril 2019	Interligues U15 Avenirs : Occitanie / Nouvelle-Aquitaine / LAURA / Paris IDF	Castelmaurou
jeudi 25 avril 2019	Assemblée Générale du CRT	Castelmaurou
samedi 27 et dimanche 28 avril 2019	WE des Bénévoles à Paris - Finale CDF : PSG / Rennes	Paris - Stade de France
dimanche 28 avril 2019	Coupe des Régions Uefa : Occitanie / Nouvelle-Aquitaine	Colomiers

Mois de MAI

Date	Evènement	Lieu
samedi 4 et dimanche 5 mai 2019	Finales régionales Festival Foot U13 Pitch (32 équipes)	Castelmaurou
samedi 11 mai 2019	Collège des Présidents de Ligue et District	Paris
samedi 11 et dimanche 12 mai 2019	Musée des Bleues	Rodez
dimanche 19 mai 2019	Mondialito District U13F et Finales Mondialito U15F - U18F	Castelmaurou
samedi 25 mai 2019	Rassemblement des Ecoles de Foot féminines labellisées U11	Castelmaurou
samedi 25 mai 2019	1/2 Finales du Championnat de France U17	Béziers
lundi 27 et mardi 28 mai 2019	Réunion FFF / LFO - Projet Pôle développement et Animation des Pratiques	Castelmaurou
mercredi 29 et jeudi 30 mai 2019	Concours Pôle Espoir Féminin de Blagnac	Castelmaurou